

## DÉLÉGATION DE SIGNATURE

**Le Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN),**

Vu les articles L592-45 à L592-49 et R592-39 à R592-61 du code de l'environnement,

Vu le décret du 20 avril 2016 portant nomination du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire - M. Jean-Christophe NIEL,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 fixant la liste des personnes morales de droit public relevant des administrations publiques mentionnées au 4<sup>o</sup> de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la note d'organisation IRSN n°1 modifiée relative aux conditions générales d'organisation et de fonctionnement de l'IRSN,

Vu la note d'organisation IRSN n°53 modifiée relative aux délégations de pouvoirs et délégations de signature,

### DECIDE

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à madame Céline AUGERAY, Chef du Laboratoire d'expertise, de radiochimie et de chimie analytique (LERCA) de PSE-ENV/SAME, à l'effet de signer, au nom du Directeur général de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), dans les domaines relevant de ses attributions, les commandes sur accords-cadres et les ordres de services sur contrats d'un montant inférieur à 3K€ H.T.

**Article 2 :** Le délégataire doit rendre compte au délégant des signatures effectuées en vertu de la présente décision.

**Article 3 :** La présente décision abroge et remplace la délégation antérieure. Elle prend effet à compter de la date de sa publication sur le site internet de l'IRSN.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le 17/12/2019

Le Directeur général de l'IRSN

Jean-Christophe NIEL



## Note de nomination

Unité : PSE - N° de la note : 00155

<b>Objet</b>	Pôle Santé et Environnement (PSE) Direction de l'Environnement (ENV) Service d'analyses et de métrologie de l'environnement (SAME)	
<b>Lieu</b>	Fontenay aux Roses	<b>Date</b> 13 décembre 2019
<b>Référence</b>	Note d'Organisation IRSN n° 1 modifiée Note d'organisation IRSN/PSE n° 62 - Indice 2	<b>Nbre de page(s)</b> 1

À compter du :

- 16 décembre 2019,
- Madame Céline AUGERAY

est nommé(e) :

- Chef du Laboratoire d'expertise, de radiochimie et de chimie analytique (LERCA)

Cette nomination prendra fin au plus tard le 16 décembre 2023.

Toute nomination antérieure la concernant est abrogée.



François BESNUS

Directeur de l'environnement